

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2019

LUTTER HAINES INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 164

présenté par

M. Reiss, Mme Dalloz, M. Straumann, M. Lurton, M. Bazin, M. Minot, M. Viala, Mme Louwagie,
Mme Valérie Boyer, M. Perrut, M. Bony, Mme Corneloup, M. Hetzel, Mme Kuster et M. Leclerc

ARTICLE 6 BIS

Substituer aux mots :

« de la haine »

les mots :

« des contenus haineux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la tête du chapitre IV